



Mardi 24 septembre 2024

## PLUS DE 40 000 PERSONNES MOBILISÉES POUR AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DU GRAND ÂGE

Ce mardi 24 septembre, plus de 40 000 personnes se sont rassemblées devant les établissements et services pour personnes âgées pour clamer collectivement « Les Vieux méritent mieux ! ». Une mobilisation massive et rare, organisée par 18 fédérations et organisations du Grand âge, pour réclamer des moyens d'urgence et exiger du Gouvernement une loi systémique, garantissant des financements suffisants face à la « vague grise » qui arrive.

Une mobilisation nationale. Des milliers de personnes rassemblées devant plusieurs centaines d'Ehpad, résidences autonomie et services médico-sociaux à domicile. 18 organisations et fédérations du Grand âge parlant d'une même voix. Du jamais vu dans un secteur qui, face à l'aggravation des difficultés, a décidé de hausser la voix.

En effet, en plus d'une pénurie de personnel chronique depuis des années, **les établissements et services sont confrontés à une dégradation accélérée de**

**leur situation budgétaire.** Une « double peine » qui pèse sur la qualité de l'accompagnement des personnes âgées et la survie même de nombre de structures.

Ainsi, **71 % des établissements et services estiment clôturer l'année en déficit<sup>1</sup>, pour un montant de -156 600 € en moyenne.** Un pourcentage en hausse de 6 points depuis 2023, et des déficits persistants qui épuisent les trésoreries : 1 établissement sur 2 n'a plus de réserves de compensation suffisantes.

Les raisons de cette dégradation sont connues : impact de l'inflation, insuffisances de financement des mesures salariales, surcoûts de l'intérim... auxquelles il faut ajouter un sous-financement depuis des années par l'État et les départements au regard des besoins réels d'accompagnement.

**Les perspectives sont alarmantes.** Les solutions d'urgence – emprunts, crédits exceptionnels, fonds d'urgence – sont soit épuisées, soit incertaines, reposant sur les départements et l'État. En 2023<sup>2</sup>, 42,3 % des ESMS ont bénéficié d'aides financières exceptionnelles (ARS, départements, communes), et 70 % d'entre eux ont puisé dans leurs réserves pour compenser un déficit. Que faire : diminuer le personnel ? Inenvisageable alors que :

- 64 % des établissements et services en manquent déjà, et ce, à hauteur de 2,7 ETP par structure en moyenne. Une carence qui accroît la charge des équipes en poste.
- Tous – y compris la Cour des comptes<sup>3</sup> – appellent, au contraire, à renforcer les temps d'accompagnement auprès des personnes âgées.

Le Grand âge est ainsi pris dans un étau, entre accroissement des besoins d'accompagnement d'une population vieillissante d'un côté et moyens contraints, difficultés de recrutement, augmentation des charges et des exigences normatives de l'autre. Face à ce dilemme, les professionnels refusent de devoir faire des choix humainement inacceptables tandis que les personnes âgées et

leurs proches aidants, eux, s'inquiètent de la qualité de la prise en charge et d'un coût élevé qui reste à leur charge.

Un paradoxe alors que le secteur devrait déjà se préparer à l'arrivée du changement démographique qui s'amorce. D'ici 2030, en une décennie, le nombre des « 75 - 84 ans » aura augmenté de 48 %, entraînant, mécaniquement, plus de besoins d'accompagnement social et en soin. Cette (r)évolution démographique, qui va perdurer jusqu'en 2050, va contraindre notre pays à des changements majeurs : sociétaux, économiques, territoriaux, médicaux, technologiques... Le défi est immense et appelle à engagement massif de l'État.

Et pourtant, aucun gouvernement, malgré de multiples promesses, n'a jamais inscrit le vieillissement dans les priorités nationales. **Il est urgent d'agir !** Les solutions sont connues et ne laissent plus place aux concertations. **C'est pourquoi les acteurs du Grand âge demandent en priorité au nouveau Gouvernement :**

- **de débloquer un fonds d'urgence de 1,4 milliard d'euros** afin d'assurer la survie des établissements et services en grande difficulté et combler les déficits accumulés ;
- de mener une politique volontariste pour renforcer l'attractivité et la reconnaissance des métiers du Grand âge.
- **de lancer enfin, une réforme structurelle forte via la loi de programmation** – dont la loi du 8 avril 2024 prévoit la présentation d'ici la fin de l'année, **et d'un engagement d'environ 12 milliards d'euros** afin :
  - d'instaurer un taux d'encadrement minimum en établissement opposable aux financeurs : 8 ETP pour 10 résidents,
  - de tarifier les services d'aide à domicile à hauteur du coût de revient,
  - d'indexer l'évolution des charges de fonctionnement et de structure sur l'inflation,
  - de rendre (de nouveau) opposable les évolutions du statut de la fonction publique et les accords votés dans le cadre des conventions collectives,
  - de diminuer le reste à charge des personnes accueillies par le financement de nouvelles charges dans le cadre de l'assurance maladie.

**Il s'agit d'investir non seulement sur un secteur pourvoyeur d'emplois, non délocalisables et porteurs de sens, mais aussi et surtout pour l'avenir de notre pays et de sa cohésion sociale.**

<sup>1</sup> Enquête « RH et finances » de la FNADEPA auprès de 1600 adhérents, septembre 2024.

<sup>2</sup> Enquête « RH et finances » de la FNADEPA auprès de 1500 adhérents, mai 2024, portant sur les résultats des ESMS pour l'exercice 2023

<sup>3</sup> « La prise en charge médicale des personnes en Ehpad », Cour des comptes, février 2022

En savoir plus sur la mobilisation <https://bit.ly/InfosMobilisationNationale2024>

Et toutes les photos et vidéos sur les réseaux sociaux : #UrgenceGrandAge

### **Contacts presse :**

**FNADEPA** : Marie-Hélène Chals

06 07 98 54 03 -

[mh.chals@fnadepa.com](mailto:mh.chals@fnadepa.com)

**ADEDOM** : David Zeisler - 06 63 75

98 10

[d.zeisler@adedom.fr](mailto:d.zeisler@adedom.fr)

**AD-PA** : Sébastien Bach - 06 37 43

34 12

[s.bach@ad-pa.fr](mailto:s.bach@ad-pa.fr)

**FNAPAEF** : Françoise Gobled

[angobled@gmail.com](mailto:angobled@gmail.com)

**FNAQPA** : Sana Bensaoula -

06 67 86 96 73 -

[s.bensaoula@fnaqpa.fr](mailto:s.bensaoula@fnaqpa.fr)

**GEPSO** : Jeanne Cornaille

06 98 95 07 43

[jeanne.cornaille@gepso.com](mailto:jeanne.cornaille@gepso.com)

**NEXEM** : Ségolène Fourault

07 87 52 19 38 - [s.fourault@nexem.fr](mailto:s.fourault@nexem.fr)

**SYNERPA** : Élisabeth Roy

06 17 49 56 64 - [roy@synerpa.fr](mailto:roy@synerpa.fr)

**UNA** : Chantal Thorigny - 07 88 15 11

56

[c.thorigny@una.fr](mailto:c.thorigny@una.fr)

**UNCCAS** : Alassia Nono -

[anono@unccas.org](mailto:anono@unccas.org)

**UNIOPSS** : Valérie Mercadal

06 03 15 43 28

[vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

**CNDEPAH – FEHAP – FESP - FHF-**

**FNAAFP/CSF -**

**GEPSO - PETITS FRERES DES**

**PAUVRES - UNASSI**